**PROJET PÉDAGOGIQUE DES MERCREDIS 2024**

**L'organisateur :**

Accueil de loisirs Blacé/St Julien/Salles Arbuissonnas

132 rue Adolphe Valette

69460 Blacé

tel : 06 42 14 14 71

mail : accueildeloisirs@famillesenmouvement.fr

**Siège :**

Familles en mouvement

Parc Green Valley, 1 bis chemin du Torey Bat C 69340 Francheville

**Partenaires institutionnels :**

Commune de Blacé, commune de St Julien, commune de Salles-Arbuissonnas, CAF, SDJES

**Ouverture :**

les mercredis et les vacances scolaires (planning établi à l’avance)

de 7h30 à 18h00

**Accueil de loisirs périscolaire pour le publique suivant :**

● 3-6 ans

● 6-12 ans

**Lieu d’accueil pour les 3-6 ans en journée complète**

-Ecole maternelle, rue Louis Gaspard Dupasquier 69460 Blacé

**Lieu d’accueil pour les 6-12 ans en journée complète**

-Maison associative 132 rue Adolphe valette 69460 Blacé

La matinée de 7h30 à 11h45

-Ecole maternelle, rue Louis Gaspard Dupasquier 69460 Blacé

De 12h à 18h

**1. Descriptif de l'accueil de loisirs**

Cet accueil de loisirs sans hébergement est inscrit dans le cadre des Plans mercredis via le PEDT de la commune de Blacé/St Julien/Salles Arbuissonnas

PEDT : rédigé et signé par l’ensemble des partenaires soit les 3 mairies, CAF, Préfet du rhône, familles en mouvement.

PLAN MERCREDI : lié au PEDT, il est signé en même temps et agit dans sa continuité.

**2.L'équipe d'animation :**

L'accueil est dirigé par la Directrice Carole Bernard (BPJEPS)

L’équipe d’animation pour les moins de 6 ans est composée de **2 animateurs pour 16 enfants**

L’équipe d'animation pour les plus de 6 ans est composée de **2 animateurs pour 24 enfants**

**3.Moyens matériels :**

**Ecole maternelle**

Une salle d'activité

Une pièce couchette/lecture

Une salle de restauration qui sert aussi de salle d’activité pour les 6-12 ans les mercredis après midi

Deux espaces extérieurs

Du matériel pédagogique de l'association

**Maison associative**

Une salle d’activité

Un dojo

Une petite cuisine équipée

Une salle de danse

Un espace extérieur goudronné

Un espace extérieur arboré pour le jardinage seulement

**Principes Généraux**

**L’association positionne l'accueil comme :**

-Un lieu collectif qui favorise la socialisation.

-Un lieu qui participe au développement de l'enfant.

-Un lieu ouvert qui favorise l'enrichissement social et culturel de la commune et du territoire.

**Une importance prioritaire est portée à:**

La qualité de l'accueil qui permet d'instaurer une relation de confiance avec les parents et les enfants.

**Les objectifs généraux**

-Favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité.

-Permettre aux enfants d'acquérir des repères de la vie sociale, d’autonomie et de créativité.

-Permettre aux enfants de participer activement à la vie de leur territoire, soutenir la citoyenneté.

-Développer le lien social et favoriser la transmission de savoirs et de savoir-faire à travers des échanges intergénérationnels.

-Soutenir la relation entre parents et enfants.

-Favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la démarche éducative

A travers ce projet pédagogique, l’association et tous ses acteurs s'attachent à transmettre des valeurs

telles que LE RESPECT, LA SOLIDARITÉ, LA TOLÉRANCE, LE PARTAGE et ainsi de favoriser LA CITOYENNETÉ.

L’association et l’équipe pédagogique s'inscrivent dans une démarche d’éducation populaire impliquant le développement individuel et social de tous, afin que chacun puisse s’épanouir et trouver

sa place dans la société. Cette éducation participe au développement des capacités de chacun à vivre

ensemble, à la confrontation de ses idées, au partage et de la vie de groupe, à écouter, etc…

L’équipe d’animation axe son travail autour de cinq objectifs généraux:

● Favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant.

● Favoriser le vivre ensemble.

● Prendre en compte l'individu à part entière dans un groupe.

● Créer du lien avec les familles.

● Favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la démarche éducative

**Objectifs opérationnels**

**Favoriser le vivre ensemble**

➢ En créant des situations d’écoute et d’échanges en grands et petits groupes.

➢ En les responsabilisant dans la vie de l’accueil de loisirs.

➢ En les accompagnant dans l’apprentissage de la vie en collectivité, pendant le centre

➢ En leur inculquant le respect des autres, de soi et du matériel.

➢ En privilégiant la réalisation de projets collectifs.

➢ En les guidant dans une démarche coopérative et citoyenne.

**Favoriser l'épanouissement personnel de chaque enfant**

➢ **En favorisant l'imaginaire.**

Pour cela, les animateurs doivent créer un univers pour faire rêver les enfants tout en suscitant le

voyage et l'évasion. Ceci en faisant vivre un thème, en décorant le centre, en adaptant leur attitude et leur

tenue, en liant le fonctionnement et les activités etc...

➢ **En donnant la possibilité aux enfants de créer selon leurs envies.**

Donner force de proposition aux enfants afin de les positionner en tant qu'acteur (spectacle,

activités manuelles, projet culturel, etc..).

➢ **En encourageant la découverte et l’expérimentation.**

Les animateurs assurent un cadre sécurisant dans lequel les enfants évoluent et s'essayent à de

nouvelles choses. Ils doivent accompagner les enfants dans la recherche de solutions, le développement

de leur curiosité et de leur esprit critique.

➢ **En valorisant les productions et le travail des enfants.**

Les animateurs doivent mettre en avant le travail des enfants, les féliciter face à une bonne conduite individuelle et collective.

➢ **En favorisant l’ouverture sur l’extérieur.**

Organiser des sorties culturelles, artistique, sportive et ludique. Sensibiliser les enfants à leur environnement et au champ des possibles en sortant des locaux, en se baladant, en découvrant notre village et ses alentours, en rencontrant d'autres structures d'accueil ou les acteurs locaux.

➢ **Faire que le séjour soit un temps ludique et de détente.**

L’enfant est au cœur de nos préoccupations. La journée est réfléchie en amont selon le rythme

des enfants et du groupe, rien n'est figé. Si la fatigue se fait ressentir, c’est à l’équipe de réadapter la journée pour que chaque enfant se sente bien.

**LE PROJET DE FONCTIONNEMENT**

**Journée des 3-6 ans**

7h30-9h00 Accueil échelonné des enfants

9h15-10h15 Temps d'animation

10h15-10h30 rangement

10h30-11h récréation

11h/12h00 toilettes, lavage de mains et repas

12h15-12h45 temps du conte

12h45-14h30 sieste /temps calme

14h30-15h30 temps d’animation

15h30-15h45 rangement

15h45-16h20 gouter avec les grands

16h20-16h30 rangement

16h30-18h départ échelonné des enfants

(Restitution de la journée : repas, activité et comportement)

18h fermeture du centre de loisirs

**Journée des 6-12 ans**

7h30-9h00 Accueil échelonné des enfants

9h15-11h15 Temps d'animation

11h15-11h30 rangement

11h30-11h45 récréation

11h45 Départ en direction de l’école maternelle

12h-13h00 toilettes, lavage de mains et repas

13h00-14h00 temps calme

14h00-15h30 temps d’animation salle du réfectoire ou extérieur

15h30-15h45 rangement

15h45-16h20 gouter avec les petits

16h20-16h30 rangement

16h30-18h départ échelonné des enfants

(Restitution de la journée : repas, activité et comportement)

18h fermeture du centre de loisirs

Les animateurs doivent prendre une pause de 20 min pendant le temps calme après avoir communiqué à c sujet de façon à alterner.

**● Les modalités d'inscription**

Les familles inscrivent les enfants à la journée complète. Le tarif est variable selon le quotient familial de chaque foyer ainsi que de son lieu de résidence. Les inscriptions se font par l’intermédiaire de la directrice.

Les documents suivants sont à remplir et /ou signer sans quoi l’inscription ne sera pas accordée :

-Adhésion annuelle, règlement intérieur, fiche individuelle, fiche familiale, fiche d’inscription (par période), fiche sanitaire + photocopie du carnet de santé, assurance responsabilité civile, règlement (justificatif de domicile et livret de famille si besoin). Le projet éducatif et pédagogique sont à disposition des parents.

**● Les règles de vie**

L'équipe établit les règles de vie du séjour en fonction du besoin de l'enfant. Une importance

particulière est apportée quant à la cohérence de «ce que l’on dit et de ce que l'on fait». Les règles d’hygiène et de sécurité sont les mêmes pour tous. Elles s'appliquent aussi bien aux animateurs qu'aux enfants, à l’intérieur ou a l’extérieur du centre mais aussi en présence des parents. Afin de responsabiliser les enfants, il est parfois réalisé des actions visant à établir des règles de vie quotidienne avec les enfants.

**● L'accueil**

Un animateur se détache pour accueillir et prendre en charge les nouveaux arrivants. Il est

chargé de rassurer et d'orienter, de rappeler aux enfants de passer aux toilettes, se laver les mains. Les animateurs ont la charge de ne pas laisser les enfants présents sans surveillance et communiquent entre eux pour gérer cette responsabilité. Les enfants peuvent avoir des difficultés à se séparer, mais le parent également ! Le but est de rassurer, encadrer, accompagner. L’animateur aide l’enfant à grandir et le parent à se détacher.

Il convient que toute l'équipe puisse répondre aux questions des parents et d’informer sur les

lieux de rendez-vous, sur l'organisation des journées, etc...

Il s’agit de tisser des liens entre les parents et les animateurs. Pour que les parents puissent être

rassurés, il faut qu’il puisse être accueilli convenablement. La journée de l’animateur commence par là.

Un temps est nécessaire le matin pour « prendre la température », c'est-à-dire savoir si l’enfant a bien

dormi, s’il n’est pas contrarié, si tout va bien. Le rôle des encadrants est également d’accompagner le parent à nous laisser son enfant, à travers un lien de confiance que l’on va construire petit à petit.

**C'est aussi un temps d'animation, les enfants pourront évoluer sur différents espaces aménagés**

(jeux de société, coin lecture, dessins et coloriages, jeux de construction, jeux sportifs…). L'équipe

pourra proposer des ateliers et jouera avec les enfants tout en ayant un œil vigilant sur le reste du

groupe.

Pendant l'accueil des parents le soir, il sera important d'informer ces derniers sur le déroulement

de la journée de leur enfant (petits « bobo », vêtements perdus, rapport avec les autres, créations, repas, sieste etc...). Une importance particulière est apportée à ce que ce soit l’enfant qui établisse ses propres retours à ses parents, l’animateur doit se placer comme médiateur puis petit à petit s’effacer. C'est un moment très important, il fait la transition avec la cellule familiale. Ce temps permet de créer un lien de

confiance entre les enfants, les parents et l’équipe d’animation contribuant ainsi au bien-être et à

l’évolution personnel de chaque enfant.

**● Les goûters, les repas et les pique-niques**

-Les régimes alimentaires de chacun sont pris en considération et respectés. Il incombe aux

familles de le signaler sur la **fiche sanitaire** de leur enfant.

-Les repas / pique niques sont préparés par RPC. Nous sommes livrés les matins en liaison froide. Ils se déroulent dans la salle de restauration de l'école. Les goûters (achetés en grande surface/grossiste par la directrice) sont mis en place par l’équipe d’animation et parfois préparés par les enfants.

Ils se déroulent dans la salle de restauration de l’école les mercredis et dans la salle d’activité de la maison associative pendant les vacances ou dehors si le temps le permet.

-Lors des journées de sortie, les pique-niques sont fournis par le centre.

Les lieux des pique-niques et des goûters doivent être agréables et ombragés afin d'assurer le

bien-être et la sécurité des enfants.

-L'équipe est chargée d'organiser le service, il peut être réalisé avec les enfants. Elle devra faire

respecter les règles d'hygiène et de vie à table (se laver les mains, se tenir correctement pour manger,

respecter la nourriture, instaurer un moment calme et agréable). Les animateurs mangent avec les enfants et profitent de ce moment pour discuter et échanger avec eux. Les animateurs les invitent à goûter et

s'assurent que chaque enfant «ait grignoté quelque chose».

-Les enfants sont invités à participer au rangement de leur table (rassembler les couverts, les

verres, les assiettes et passer l'éponge).

**● La sieste (3-6 ans)**

Après le repas, un animateur met en place le temps du conte pendant que son binôme termine de ranger la cuisine. Ceci afin de pouvoir accueillir les grands dans un espace propre et rangé. Quand celui-ci a terminé cette tâche, il remonte et amène avec lui les petits pour la sieste. Les autres enfants restent en temps calme.

La sieste est très importante pour les petits, elle va permettre aux enfants de ne pas subir le reste de la journée, c’est pour cela qu’il faut être vigilant à maintenir un silence total dans la salle, sans qu’ils se relèvent. Les parents sont tenus informés du déroulement du repas et de la sieste lors de l'accueil du soir.

Le temps calme est un moment qui favorise les petits groupes et l’échange. C’est un moment qui

permet de digérer et se détendre avant de passer sur le temps de l’après-midi. Ils peuvent faire des

coloriages, des petits jeux de sociétés, jouer seul, ne rien faire. L’animateur se place en force de

proposition: atelier relaxation, musique ou autres compétences du moment afin d’animer ce temps

calme. Il est d’une durée d'environ 1h15.

Les enfants se réveillent de façon échelonnée. Les autres enfants sont réveillés à 14h30 au plus tard.

**. Les sorties :**

Les informations concernant les sorties sont envoyées par mail avant le séjour (lieux de rendez-vous, horaires à respecter, affaires à prévoir...).

**Les animateurs sont tous responsables de l’encadrement des enfants et du bon déroulé de la journée.** Unepréparation de la sortie est également effectuée : fiche de sortie, matériel à apporter, carte individuelle pour les enfants, vérification des PAI… Dès l'arrivée des enfants, le matériel demandé pour la sortie est vérifié par les animateurs (ex : casquette, maillot de bain, gourde etc...).

Avant de partir, on vérifie l'état des présences, les sacs à dos, repas/gouter.

Un rappel des consignes de sécurité est effectué auprès des enfants et des adultes.

Pour les trajets en car, les enfants craignant les transports sont invités à s'asseoir en premier, avec un sachet puis les autres enfants en commençant par les maternelles et en finissant par les plus grands.

Un animateur monte dans le car pour installer les enfants, un autre est à l'entrée du car pour

compter les enfants et les autres ferment le rang et accompagnent les enfants pour mettre leurs

sacs dans les soutes si besoin.

Une fois tout le monde assis, **les animateurs comptent de nouveau les enfants** afin d’être sûr de

ne pas faire d’erreur. On informe le chauffeur du nombre d'enfants et d'accompagnateurs.

Les animateurs **activement présents** pendant le trajet s’assurent du bien être de chacun en

veillant au respect des consignes qui s’appliquent aux enfants et aux adultes (ceintures, déplacement

dans le car, etc..). Ils réveillent ceux qui dorment 10 minutes avant l'arrivée pour leur laisser le temps

d'émerger de leur sommeil. La ceinture de sécurité est également obligatoire pour les animateurs.

Les animateurs connaissent le nombre d'enfants et la destination. Un moyen de communication

par groupe minimum est obligatoire (talkie-walkie et téléphones)

**A chaque déplacement de groupe, un compte des enfants est obligatoirement effectué**.

Une attention particulière à charge de chaque animateur est apportée pour prévenir des risques

d'insolation (eau, crème solaire, casquette).

**● Les activités :**

Elles sont réfléchies en rapport avec des objectifs précis. Pour les vacances, les projets

d'animation sont préparés avec toute l'équipe lors des réunions de préparation et définissent le

programme d'activité du séjour selon les tranches d'âges. Celui-ci informe les familles des activités, des

horaires, des sorties et des modalités d'inscriptions.

Les activités doivent être variées, répondre à la mixité et être adaptées à la tranche d'âge. Le bon

déroulement d'une activité implique **une bonne préparation** (modèle, matériel, installation, etc...) mais

aussi l'investissement des animateurs dans la présentation et la conduite de celle-ci en apportant

**dynamisme** et **bonne humeur**. C'est pourquoi, chaque animateur doit s'informer du déroulement et

du rôle qui lui incombe (personnage, costumes, règles du jeu, horaires, lieu...).

**Le matériel pédagogique utilisé est à disposition** dans la salle de matériel. Toutes les autres ressources sont rangées dans les salles prévues à cet effet. L’animateur est chargé de faire toutes autres demandes à la direction.

**Le rangement et le bilan doivent s’effectuer avec les enfants sur un temps calme en fin de**

**séance**, une prise de note doit également être faite afin de le restituer en réunion d’équipe.

**L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

L’équipe pédagogique doit répondre aux objectifs généraux du projet pédagogique, mais

également veiller à avoir un regard sur cet objectif : **favoriser le travail en équipe et la cohésion dans la**

**démarche éducative.** Dans ce cadre, tout comme pour le public, des objectifs opérationnels sont fixés

ci-dessous. Il y est également notifié certains points visant à préciser la posture professionnelle des

animateurs.

➢ L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés suivant la réglementation du ministère de

la cohésion sociale.

➢ Il connaît la réglementation en vigueur.

➢ Il doit adopter une posture professionnelle adaptée à l'accueil du public.

➢ Le cadre réglementaire devra être scrupuleusement respecté, toute infraction à la loi sera suivie

d’un avertissement, et à fortiori aura des conséquences adaptées.

➢ Il doit avoir connaissance du projet éducatif de la structure et y adhérer.

➢ Il doit être en capacité de justifier et de faire le lien entre ses animations et le projet pédagogique.

➢ Il doit assurer la continuité éducative avec la cellule familiale.

➢ Il doit accompagner et encourager chaque enfant en leur donnant les moyens de faire eux-mêmes.

➢ Il doit être attentif au bien-être des enfants dans le groupe et faire part de ses observations au

reste de l'équipe.

➢ Il doit savoir adapter et réadapter ses animations en fonction des enfants (nombre, fatigue,

excitation, âge, temps...)

➢ Un regard particulier est porté par la direction sur la frontière vie personnelle/ vie professionnelle, notamment à travers l’usage des photos et des réseaux sociaux. Aucune photo

des enfants ne doit arriver dans l’espace personnel des animateurs (facebook, instagram ou autre)

➢ L’utilisation du téléphone est tolérée seulement pour les sorties où les animateurs pourront s’en servir pour communiquer entre eux ou avec le directeur.

Aucune photo ne devra être prise avec son téléphone personnel.

➢ Il doit montrer l’exemple (hygiène, tenue, langage, repas). En cas de difficulté quelconque

de l'animateur, il doit informer le directeur (phobie, régime alimentaire, dys…).

➢ Il doit être un adulte exemplaire au regard des enfants, des parents et des partenaires. Son

attitude durant l’accueil est tournée en direction des enfants, passant soi-même au second plan.

➢ Il doit être présent lors des réunions de préparation qui ont lieu avant le début du séjour et

participer activement à ces temps en étant force de proposition et en s'impliquant dans le

projet.

➢ Il doit être à l'écoute, communiquer avec l’équipe et travailler dans une dynamique collective.

**L’équipe doit assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants, durant toute la**

**durée de présence des enfants.** Ils ont à charge d'assurer des animations tout au long de la journée,

y compris pendant les temps calmes. Ils doivent aussi prendre en main la vie quotidienne.

**Le rôle de l'animateur:**

Chaque animateur se doit d'être avenant, accueillant, bienveillant et disponible envers les familles, les

enfants mais aussi ses collaborateurs en :

● Favorisant l'entraide et le partage des connaissances.

● Défendant les mêmes valeurs éducatives.

● En gérant son propre rythme et en ayant un regard sur celui des autres.

● En communiquant et en étant dynamique, organisé et structuré.

**L'animateur stagiaire:**

Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Une réunion avec la directrice aura lieu au début, au milieu et à la fin du séjour. La formation est effectuée en binôme avec un animateur référent. Deux évaluations sont effectuées: une avec le stagiaire et une autre en réunion d’équipe (directeur et animateur permanent) pour validation.

**L*e rôle du directeur:***

Il se doit de parfaire au fonctionnement du centre de loisirs. Il doit assurer toutes les tâches

administratives liées à son travail et peut également assurer toutes les autres tâches à effectuer si

nécessaire (animation, ménage, cuisine, etc..). Par conséquent **il est en mesure de répondre à tous les**

**objectifs du projet pédagogique** et aussi:

➢ Assurer le travail administratif et le suivi sanitaire.

➢ Assurer la sécurité physique, affective et morale de tous.

➢ Favoriser la dynamique de groupe et le travail ensemble.

➢ Veiller au bien-être collectif et individuel de chacun.

➢ Savoir mobiliser le personnel et être actif au sein de la structure.

➢ Savoir être réactif et s’adapter aux besoins et à la situation.

➢ Savoir informer, diriger et rediriger le personnel.

➢ Privilégier le travail ensemble et le collectif.

➢ Mettre à disposition tous les moyens possibles à l’équipe pédagogique.

**L'ÉVALUATION**

Un temps avec l'équipe est consacré à l'évaluation du projet et des animateurs en

réunion d’équipe 1 fois par mois. Elle sert ainsi de support pour améliorer la qualité de l'accueil de loisirs et

permet à l'équipe d’évoluer en analysant sa pratique. Ceci afin d'assurer une cohésion éducative avec

les actions de l'association et les autres acteurs éducatifs du territoire.

Avec les enfants: des bilans sont effectués régulièrement après les séances d’animations, notés

puis analysés pendant les réunions d’équipe. Les outils, les critères et les indicateurs utilisés sont à la

charge des animateurs.

Avec les animateurs un travail est effectué en réunion d’équipe avec une mise en commun des

bilans effectués avec les enfants. Leur participation au travail collectif, leur capacité à intervenir auprès

des enfants, parents et collègues, leur prise d'initiative dans les tâches de la vie quotidienne, leur

capacité à animer et encadrer une activité, leur capacité à gérer leur temps, à rebondir et à s'adapter,

leur capacité à être garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants toutes ces

connaissances sont également relevées et mises en avant dans la réunion d’équipe en fin de séjour ainsi

qu’une réflexion sur le projet pédagogique:

● Les objectifs pédagogiques ont-ils été suivis et maintenus ?

● Les moyens mis en œuvre ont-ils été judicieux ? Pourquoi ?

● Les outils et le matériel étaient-ils adaptés ? Pourquoi ?

● Le programme d'activités a t-il été suivi ? Était-il cohérent ?

● Les enfants ont-ils été acteurs ou simple consommateurs ?

● L'organisation des journées était-elle adaptée et respectée ?

Avec l’équipe de direction une mise en commun et une synthèse est effectuée chaque année afin

d’adapter ou de réadapter le projet pédagogique de l’année suivante. Plusieurs éléments sont ainsi

ajoutés aux précédentes données.

Un temps d’échange avec les parents est organisé a chaque fin de vacances autour d’un « gouter parents »